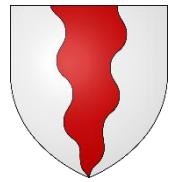


# LA NÒSTRA COMUNA

# NOTRE COMMUNE

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ



Journal Municipal – N°50

Janvier 2026



## LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année, l'équipe municipale de la commune du Bez vous souhaite ses meilleurs vœux.

En septembre 2025, nous avons accueilli 63 élèves pour une dernière rentrée scolaire dans les locaux actuels de l'école. Tous nos écoliers attendent avec hâte les classes et la salle de motricité du nouveau bâtiment qui, au fil des jours, prennent forme. Nous espérons leur permettre d'occuper ces nouveaux locaux dès la rentrée des vacances de printemps. Puis les travaux se poursuivront au rez-de-chaussée de l'ancienne école pour rénover cette partie. L'inauguration de l'ensemble est prévue pour la rentrée scolaire de l'automne 2026. Pour réaliser cette extension de l'école, nécessaire afin d'offrir de bonnes conditions d'enseignement, un emprunt a été contracté, en tenant compte de notre capacité financière.

Nous avons aussi entrepris des travaux d'amélioration thermique à la mairie et dans certains logements communaux, notamment en changeant une partie des fenêtres.

À Saint-Agnan, tenant compte de la circulation routière, une limitation de vitesse à 50 km/h va être mise en place à partir d'Amiguet, afin de renforcer la sécurité sur ce tronçon. L'achat des panneaux est financé par la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux et le travail de pose sera fait par l'équipe technique de la commune.

Le projet d'extension et de modernisation de la scierie SIAT, appelé projet NORÉ, fera l'objet, à l'automne 2026, d'un dépôt de permis de construire. Cette procédure s'engagera à l'appui d'une étude d'urbanisme et d'une étude d'impact sur l'environnement. Il s'en suivra une consultation du public et la tenue d'une enquête publique.

Nous souhaitons que l'amélioration de nos équipements publics, l'entretien de notre patrimoine tout comme le développement raisonnable des infrastructures économiques, se fassent dans l'intérêt général, pour le bien-être et le vivre ensemble de tous sur notre commune.

*Vos desiri una bona lectura del nòstre jornal !*

*Christine BERNOT*

### Informations mairie

Téléphone : 05 63 74 01 07

Courriel : [secretariat@mairie-lebez.fr](mailto:secretariat@mairie-lebez.fr)

Site internet : <https://www.le-bez.fr/>

La mairie est ouverte  
du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h  
*Fermée le mercredi matin*

### Dans ce numéro

Le mot du Maire

Page 1

Porte ouverte sur la vie locale

Pages 6,7 et 8

Cérémonie du 11 novembre

Page 2

Évènements sur la commune

Page 8

L'école communale du Bez

Page 2

Communications diverses

Pages 8 et 9

Vie Associative

Pages 3 et 4

Session information

Page 10

Travaux sur la commune

Page 5

État civil

Page 10

# Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

## Hommage à tous les « Morts pour la France »



de l'école du Bez sous la direction de sa directrice Madame Pauline DORÉ. Merci à vous toutes et tous pour ce solennel hommage qui s'est terminé par un verre de l'amitié.

### L'école communale du Bez



Lundi 1<sup>er</sup> septembre a eu lieu la dernière rentrée de l'école par cet accès.

Le 30 novembre 2025, l'association des parents d'élèves « Les Amis de l'école du Bez » a organisé son premier marché de Noël qui a connu un grand succès, attirant de nombreux visiteurs. Les créations originales réalisées par les parents, les enfants, les grands-parents et autres personnes ont été très appréciées. Les délicieuses confiseries préparées par les familles ont eu un grand succès. La possibilité de se restaurer sur place a été plébiscitée. L'association remercie toutes les personnes qui ont participé à ce marché de Noël et vous attend

au loto de l'école le **dimanche 25 janvier à Guyor**. Venez nombreux !



## Vie associative

Cette rubrique est réservée aux associations locales. Nous comptons sur votre participation pour l'animer.  
N'hésitez pas à nous envoyer un article par semestre pour paraître dans l'édition du journal.

### Comité des fêtes du Bez

Cette année, le Comité des Fêtes du Bez a mis en avant ses atouts et « son esprit festaïre » pour faire de cette saison, une année de tous les records !

De la simple Assemblée Générale à la fête estivale qui a défié tous les pronostics (et même la pluie !), en passant par quelques parties de belote, une ou plusieurs réceptions chez Jackie et René, une Soirée du Diable, un crochet à la montagne et le tout premier rassemblement de cylindrées anciennes, le dynamisme n'a jamais manqué.

Les membres actifs du bureau, entourés d'une quarantaine d'alliés fidèles, ont su donner de leur temps et de leur énergie pour faire rayonner toujours davantage notre paisible village du Bez. Jamais le Comité des Fêtes ne s'est aussi bien porté !

Ses deux co-présidents, Bastien ALIÈS et Hugues ARNAUD, son trésorier Kévin JOUCLA, sa secrétaire Leslie ARNAUD, sa secrétaire adjointe Julie ALIÈS, ainsi que Noémie MAFFRE et Agathe MAFFRE, tiennent à remercier chaleureusement toutes les âmes, sans oublier la mairie qui ont contribué à ces beaux succès. Et parce qu'un cycle ne se termine jamais vraiment, la dernière Assemblée Générale, tenue ce vendredi 24 octobre, a déjà permis de poser les jalons d'un programme alléchant. (Voir la rubrique « Évènements à venir »).

Cette saison sera la dernière avant la très particulière 2026-2027, qui verra notre Comité souffler sa 50<sup>e</sup> bougie !



Un « jeune vieux » qui a su se renouveler sans jamais se reposer, traversant les époques tout en gardant vivante cette étincelle qui brille, dans le cœur de tout « *Bezol* », comme une véritable étoile du bonheur.

### Comité des fêtes de Guyor

La future période sera encore riche en évènements pour le comité des fêtes de Guyor.

Deux concours de belote, le 6 février et le 27 mars. La toujours, « très attendue » soirée/repas années 80 qui aura lieu le 7 mars avec la soupe au fromage préparée par l'Auberge du Tilleul.

Le 30 mai, le Bal Trad réunira les amateurs de danses traditionnelles



accompagné d'un marché gourmand. Vous êtes tous les bienvenus !

Cette année, la fête de Guyor aura lieu les 21 et 22 août 2026. Le vendredi soir sera animé et ouvert à tous. Le samedi, comme toujours : la rando pédestre le matin, le concours de pétanque l'après-midi et la soirée animée par l'orchestre Acropole.

En attendant de vous voir à Guyor, nous vous souhaitons de passer une belle année.



## La vie du Club des aînés des 3 clochers

Après la trêve estivale, les aînés ont dérouillé jambes et esprit dès la rentrée en reprenant les randonnées pédestres du mardi et les jeux de cartes et de société du jeudi.

Puis est venu le temps de faire un peu de vide dans les placards et armoires. Le Vide Grenier annuel s'est donc tenu à Guyor le 5 octobre, sous un temps malheureusement hivernal mais qui, par bonheur, n'a pas découragé les acheteurs !

Le 24 octobre, séance révision du Code de la Route pour tous grâce au financement de la caisse locale Groupama. C'est bien connu, nous sommes exemplaires sur la route...pourtant les tests du Code n'ont pas été formellement concluants ce jour-là... Journée utile pour tous !

Le 20 novembre, c'est le volet patrimoine qui a été abordé avec un Ciné-Goûter sur le thème : « Histoires de barrages en Haut Languedoc : l'énergie de l'eau ». Les participants ont pu visionner de petits films très émouvants sur la construction des barrages de La Raviège, du Laouzas, de Record/Luzières et de Ferrières et la production hydroélectrique sur notre territoire.

Enfin, l'entraide constituant aussi une fibre de l'association, les aînés se sont associés cette année aux Boîtes de Noël solidaires pour venir en aide aux plus démunis.



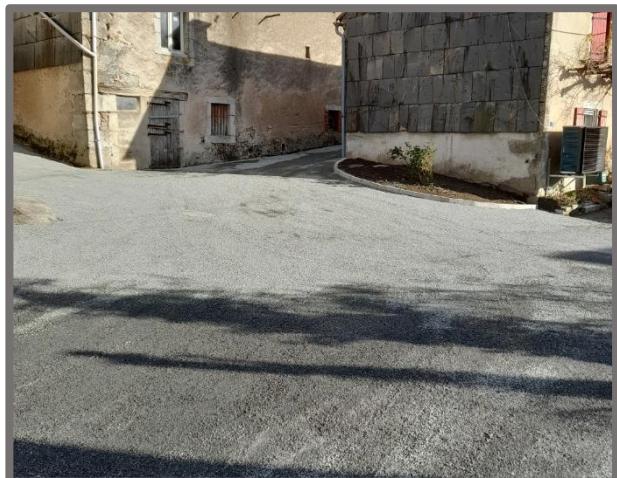
## Travaux sur la commune

Travaux réalisés par l'équipe technique de la commune



**Aire de stationnement à Bel Air.** Au carrefour de la voie communale et de la départementale, une petite aire permet de fluidifier la circulation lors du ramassage scolaire. Lors de la traversée à pied de la départementale, il est nécessaire de bien se signaler et d'être à l'écoute du flux des voitures.

### Travaux réalisés par des entreprises



**Assainissement et réseau d'eau potable à la Bertrandie.** Le chantier est terminé. Il a été confié à des entreprises, seule l'adduction d'eau potable a été réalisée par la mairie. Le goudronnage réalisé concerne les seules parties impactées par ce chantier. Lorsque l'ensemble des tranchées sera stabilisé, un autre goudronnage de l'ensemble de la voirie sera réalisé.



### Forêts communales

- À l'entrée de la forêt de Cabroulet, au carrefour de la route de Luzières et de la route de Gabaude, a été réalisée une piste à camion empierrée. Celle-ci est recouverte de granit concassé et mène à l'espace de stockage qui facilite la gestion du bois coupé pour son évacuation. Un espace de retournement a aussi été créé pour la forêt de l'Estourié.
- Les forêts de l'Estourié et de Garousse ont été fortement touchées par une attaque de scolytes qui a nécessité des coupes rases sanitaires d'épicéas. Les scolytes sont des insectes de type coléoptère qui mettent à mal les épicéas stressés par les épisodes de sécheresse sur des sols et des versants exposés au changement climatique.

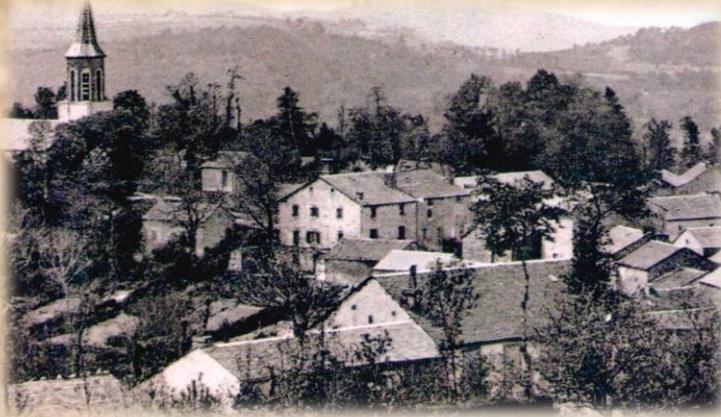
- Un reboisement est prévu ; nous allons bénéficier d'une subvention de France Nation Verte pour ce gros travail. Sur les hectares (ha) concernés, diverses essences seront réparties en mosaïque. Sont prévus à l'Estourié 3,15 ha de cèdre de l'Atlas, 1 ha de chêne chevelu et à Garousse 6,69 ha de chêne sessile, 3,78 ha de pin laricio de Corse, 3,78 ha de cèdre de l'Atlas et 2 ha de sapin de Céphallonie.



## Portes ouvertes sur la vie locale (2<sup>ème</sup> partie)

« Les artisans et commerçants du siècles dernier » au Bez et Saint-Agnan (1900-1950)

En 1852, le village du Bez comptait 210 habitants, aujourd’hui il en compte environ 115. Le village était doté de nombreux commerces et artisans.



femmes du village. Il possédait aussi un atelier de chaussettes (274 route du Bez). Celui-ci a été repris par M. Georges BRU de 1956 à 1962.

Un atelier de tricotage de chaussons de laine et de chandails pour les soldats de la guerre de 1914-1918 était installé rue vieille près du château lui-même construit dans la première moitié du XVII<sup>ème</sup> siècle.

### Les tailleurs :

Camille ROUANET était tailleur et sa femme Marie brodait au 2 route du Ventadou (grands-parents de Charles ROUANET).

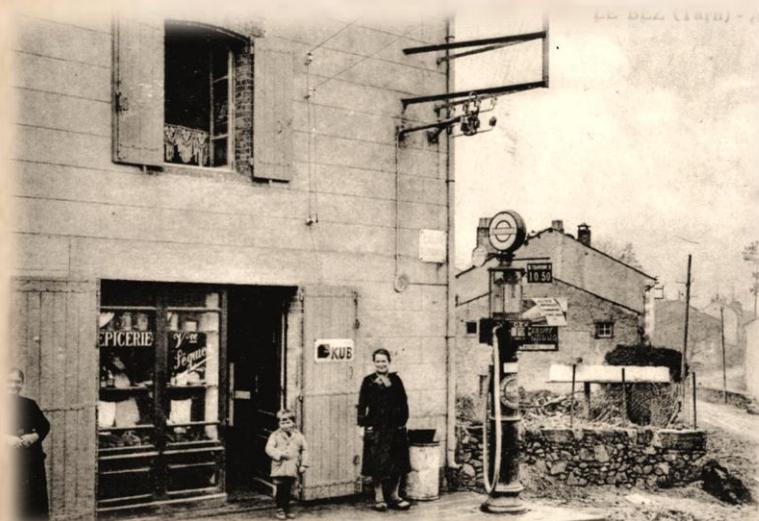
### Les cafés, restaurants, hôtels :

Nous pouvions trouver un restaurant, café et épicerie tenu par Pierre Roland SALVETAT, oncle de Charlot SALVETAT au 2 rue vieille. Celui-ci était approvisionné par l'autobus de Castres chaque semaine.

Au 3 route d'Anglès, se situait le café, restaurant et hôtel « CHEZ CHABBERT » (mère de Jackie), ainsi qu'un bureau de tabac tenue par « *La Roussette* »

### Les métiers à tisser :

Plusieurs métiers se situaient dans l'atelier d'Yves GALINIER (273 route du Bez) appartenant à Monsieur GALIBERT père de Janine COURTOIS. De nombreuses personnes y ont travaillé surtout les



### Le Charron :

Le père d'André BRU, Joseph BRU était charron 14 rue vieille ainsi que Jacques ALBERT appelé « *Tsaket* », qui de plus était charpentier route du Bez.

### Les épiceries :

Le village comptait 3 épiceries :

- Maison SÉGUIER « *Chez Léontinou* » avec pompes à essence et téléphone public, 2 route d'Anglès.

- Chez Rose GALINIER « *La Phélipesse* » 5 route du Ventadou. Son mari était secrétaire de mairie.

- La maison d'Odile SALVETAT surnommée « *Chez Charlot* », 2 rue Vieille.

### La Boulangerie :

Elle appartenait à l'oncle de Monsieur André DO qui lui-même a continué au 23 route du Ventadou.

### Les forgerons :

Monsieur Emile GALIBERT appelé « *Métal* » travaillait dans sa forge au 9 route du Ventadou.

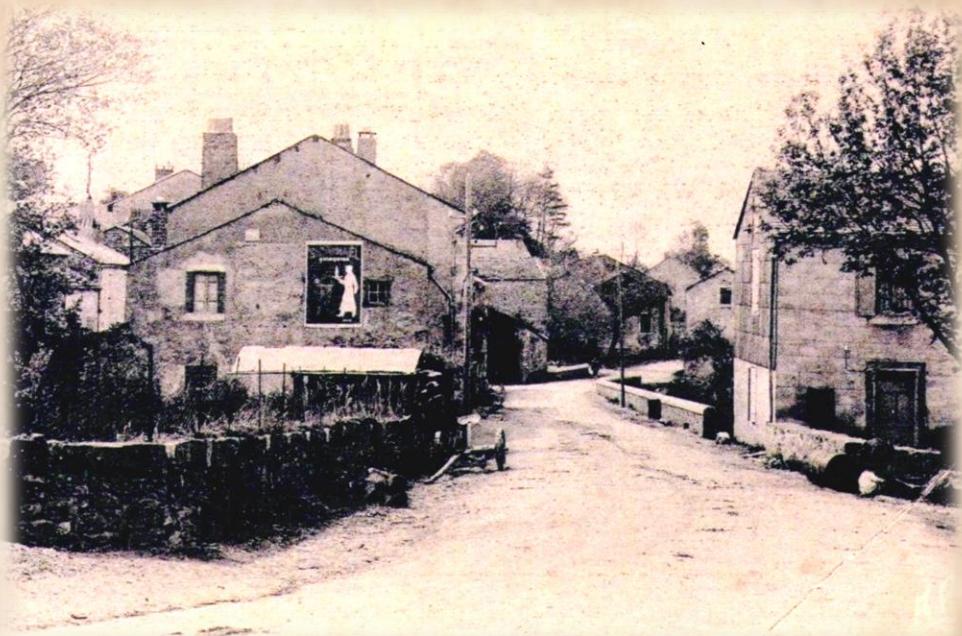
Philippe-César DO appelé « *César* » travaillait à côté de l'école (16 route d'Anglès), en face se trouvait sa forge au 7 route d'Anglès.

### Les menuisiers :

Le grand-père d'Andrée DRESSAYRE était menuisier au 3 route du Ventadou

Joseph GALINIER, père de Jean possédait son atelier dans la maison mère au 273 route du Bez.

Louis SALVY dit « *Ménuse* », père de Paul et d'Ernest travaillait au 9 rue vieille. Son fils Ernest lui succéda.



### Les maçons :

On comptait plusieurs maçons dont le père de Lucien GAU, 4 route d'Anglès, le père de Jackie (du café) 3 route d'Anglès et André SÉGUIER 2 route d'Anglès.

### Les cordonniers :

Monsieur GALIBERT était cordonnier dans la maison d'Émile SÉNÉGAS de La Prunelière au 6 route d'Anglès ainsi que le grand-père de Josette qui s'appelait Louis dit « *Biset* » au 8 route d'Anglès.

### Le sabotier :

Basile GALINIER, grand-père d'Odette et Reine CAUQUIL œuvrait 3 impasse du Lavoir et son fils Auguste Basile prit la suite.

### L'école :

L'école possédait 2 classes : en bas à droite se trouvait la classe des grands et à gauche la classe des petits enseignées par Monsieur et Madame GOURC. En 1961, Monsieur et Madame SOUYRIS leur succédèrent.

Du temps de Gisèle BALFET, institutrice, Sidonie la mère d'Arlette MAURY préparait la soupe avec les légumes que portaient les enfants. Par la suite André DRESSAYRE lui a succédé. L'appartement des instituteurs se trouvait à l'étage et leur jardin à la place de la cour actuelle.

La petite cour de récréation et le préau se trouvaient devant l'école en bordure de la route d'Anglès où les enfants jouaient.



## La Laiterie :

Au 8 venelle du Castel se trouvait une laiterie tenue par le père de Jean GALIBERT, Emile. Les paysans lui portaient le lait de Brebis et Emile fabriquait les formes qui étaient transportées jusqu'à Roquefort pour y être affinées de décembre à juin. Le reste de l'année, il était cordonnier, son cabanon se trouvait en face du 2 venelle du Castel.

## Saint-Agnan autrefois

Monsieur Louis SABLAYROLLES était installé avec son épouse Virginie comme artisan cordonnier au 145 route de l'Agout.

Lorsqu'ils avaient des chaussures à réparer, les clients les apportaient et les glissaient par une petite fenêtre de leur habitation. En plus de l'activité de cordonnier il cultivait des pommes de terre qu'il allait vendre à Brassac et du maïs qu'il allait moudre au Moulin Paradou avec « *son caretou*. »

Il cessa ses différentes activités vers les années 1970.



## Évènements sur la commune

### Nouveaux tarifs eau et assainissement

Depuis longtemps notre commune bénéficiait d'un prix de l'eau très bas. Les tarifs pratiqués engendraient une subvention du budget communal vers le budget eau et assainissement.

Or, le budget de l'eau et l'assainissement doit tendre à être autonome. Cette année encore une subvention du budget principal de la commune vers le budget de l'eau et de l'assainissement est prévue pour éviter un déficit d'exploitation sur l'année 2025. Les travaux d'investissement envisagés sur la commune ne nous permettent plus de rester sur les tarifs actuels. De plus l'agence de l'eau et le département, les principaux financeurs pour les travaux, nous informent que nous sommes sur un seuil de prix trop bas pour avoir droit aux subventions.

Pour remédier à cela le conseil municipal a prévu des augmentations qui seront effectives à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

		Tarif annuel 2025	Tarif annuel 2026
EAU	Abonnement compteur	70 €	95 €
	Eau consommée en m <sup>3</sup>	1,10 €/m <sup>3</sup>	1,27 €/m <sup>3</sup>
ASSAINISSEMENT	Abonnement annuel	35 €	45 €
	Redevance m <sup>3</sup>	1 €/m <sup>3</sup>	1,27 €/m <sup>3</sup>

*Les redevances de l'agence de l'eau sont ajoutées à ces tarifs.*



À la réception de votre facture, vous avez la possibilité de demander un échelonnement de paiement au service de gestion comptable de Castres au 05 63 51 48 20.

## Communications diverses

### Un sac noir (beaucoup) plus léger sans nos déchets de cuisine

Épluchures, restes de repas, aliments périmés... Les biodéchets comptent parmi les plus lourds de nos déchets domestiques. **Et ce n'est pas sans conséquence pour notre portefeuille.**

A eux seuls, nos déchets de cuisine représentent encore un tiers du contenu de notre sac poubelle noir, alors qu'ils devraient se trouver dans le sac orange.

Leur traitement coûterait alors **2 fois moins cher** (99 €/T au lieu de 198 €/T pour le sac noir). **Il est donc essentiel de réduire le poids du sac noir pour maîtriser le coût de nos déchets.**

Deux options simples existent pour nos déchets de cuisine :

- le composteur : les déchets alimentaires deviennent un compost naturel, utile pour le jardin.
- le sac orange : les biodéchets seront doublement valorisés en biogaz et du compost sera destiné à la filière agricole locale.



Disponibles sur notre commune (en mairie) ces sacs de 10 L acceptent tous les biodéchets, y compris les déchets carnés. Une fois pleins, bien fermés on les dépose avec les sacs noirs (et pas dedans) dans le conteneur OM noir (ou vert).

Grâce à sa couleur orange et ses impressions, les sacs orange sont séparés des sacs noirs et comptabilisés.

**Sac orange : un tarif de traitement 2 fois moins cher !**



## Espace France Service

La dématérialisation des démarches administratives a profondément transformé le paysage des services publics. C'est pourquoi ont été mis en place les Espaces France Services qui sont **gratuits avec ou sans rendez-vous**. Ils accompagnent les habitants dans les démarches administratives, en lien avec les principaux opérateurs publics : CAF, MSA, CPAM, Impôts, Retraite, Justices, Carte d'identité...



Ils proposent également un accompagnement au numérique pour les personnes peu à l'aise avec les outils informatiques. C'est un lien humain indispensable au service public

- Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?
- Vous avez du mal à faire vos démarches en ligne ?
- Vous ne savez pas par où commencer ?
- Vous n'avez pas d'imprimante ou de connexion internet ?

Contacter les Frances Services les plus proches du Bez :

**France Service Brassac** – 20 place de l'Hôtel de Ville  
05.63.74.00.18 / [brassac-2@france-services.gouv.fr](mailto:brassac-2@france-services.gouv.fr)

Horaires : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

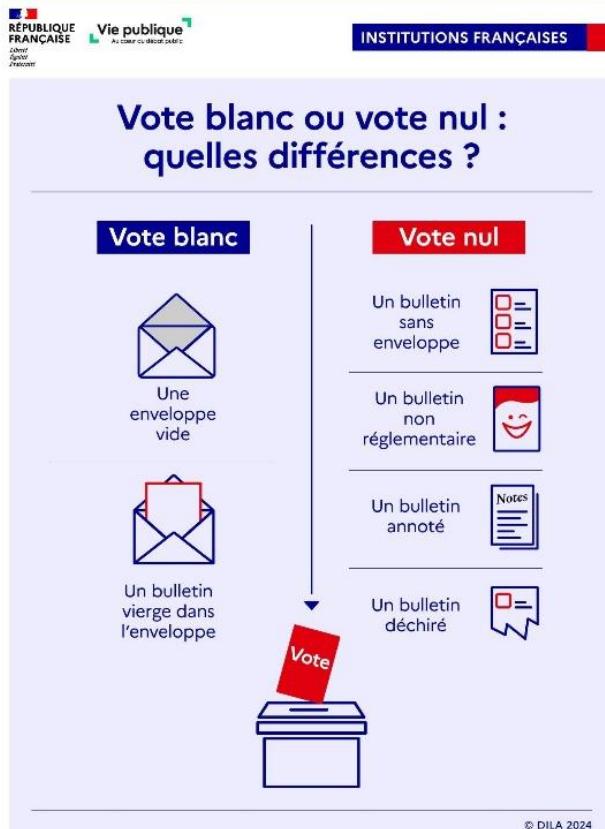
**France Services Vabre** - 4 place de la Mairie

05.63.74.40.60 / [Franceservices@vabre.fr](mailto:Franceservices@vabre.fr)

Horaires : 9h à 12h et 15h à 17h



## Élections municipales du 15 et 22 mars 2026



**Vote blanc ou vote nul : quelles différences ?**

Vote blanc	Vote nul
Une enveloppe vide	Un bulletin sans enveloppe
Un bulletin vierge dans l'enveloppe	Un bulletin non réglementaire
	Un bulletin annoté
	Un bulletin déchiré

© DILA 2024

### Les nouvelles règles de validité des bulletins de vote

La loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité, modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants.

**Elle s'applique à compter des prochaines élections municipales de 2026.**

Cette réforme met fin au panachage des bulletins de vote : la liste est bloquée.

Les bulletins de vote seront nuls si :

- ❖ Ajout ou suppression de noms ;
- ❖ Modification de l'ordre de présentation des candidats ;
- ❖ Ne comportent pas l'indication de la nationalité des candidats ressortissants d'un État membre de l'UE autre que la France ;
- ❖ Non conformes aux dispositions de l'article L. 52-3 du code électoral.

## Session d'information

Le Pôle d'Équilibre Territorial Rural des Hautes Terres d'Oc a souhaité soutenir une session d'information concernant le fléau sociétal des violences faites aux femmes.

En tant que responsable de la commission santé de l'association des maires et des élus locaux du Tarn, Madame le Maire du Bez a organisé à Brassac le 7 octobre une session en soirée, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale du Tarn et l'association Paroles de Femmes afin de mieux comprendre les mécanismes des violences intra familiales, d'identifier les dispositifs d'aide, les personnes ressources et de renforcer nos réflexes de prévention, d'écoute et d'accompagnement.

Nous étions une vingtaine d'élus en présence de quelques secrétaires de mairie qui sont des maillons essentiels dans l'écoute des citoyens et citoyennes. L'échelle du violentomètre comme celle du cyber-violentoscope sont des outils pratiques à connaître et à retrouver sur le site <https://solidaritefemmes.org/wp-content/uploads/2024/03/Cyber-violentoscope-vff.pdf/>.



## Etat civil

### Naissance :

- Gabin BARRAU, le 11 juillet 2025 (Guyor-Haut)
- Estéban RATIÉ, le 17 août 2025 (Le Bez)
- Gabin BERGER, le 24 août 2025 (Bel-Air)
- Juliette ROUANET, le 14 novembre 2025 (Le Cros)
- Énola COUSIN ALEMANY, le 16 novembre 2025 (Guyor-Haut)
- Lila COMBET, le 21 décembre 2025 (Belfort)

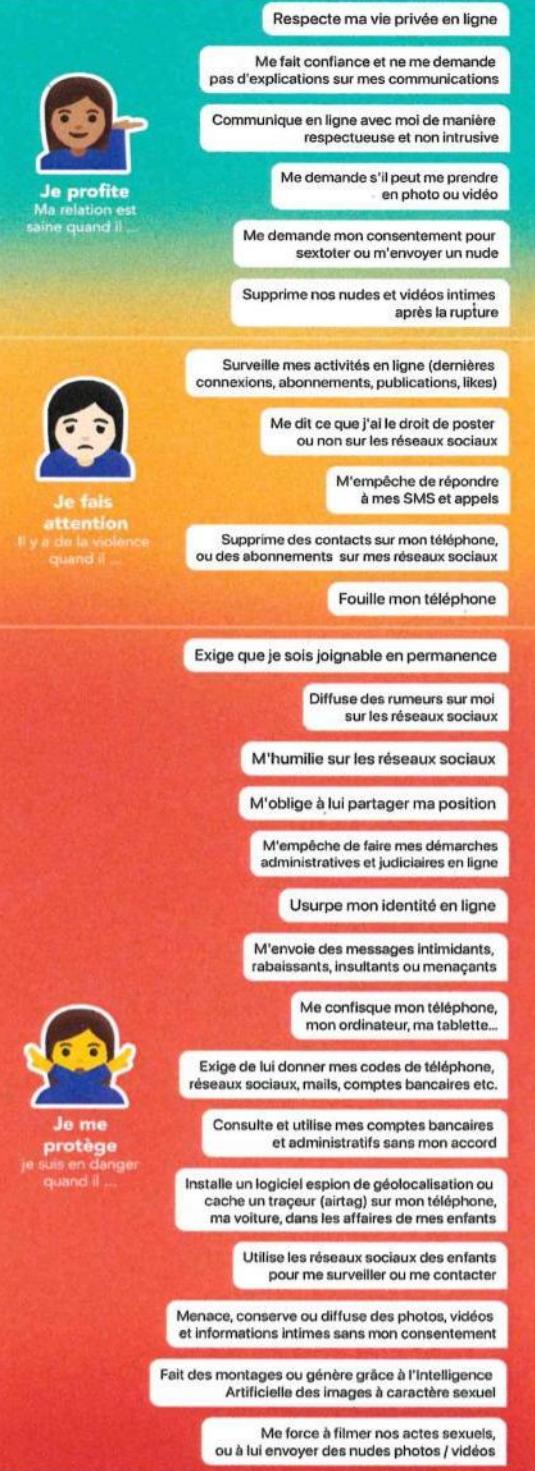
### Décès :

- Jean-Charles TONNERRE (Le Bez), le 25 juin 2025
- Bernard ROUANET (Plaisance), le 8 août 2025
- Jules BARTHÈS (La Terrisse), le 13 août 2025
- Odile CABROL (Le Buguet), le 26 septembre 2025
- Claude JOUCLÀ (Le Bez), le 10 décembre 2025

Cet état civil concerne les personnes dont les familles ont accepté cette parution dans le journal municipal.

## CYBER VIOLENT OSCOPE

DETECTEZ LES CYBERVIOLENCE DÈS LES PREMIERS SIGNES.



Solidarité  
Femmes

3919

appel anonyme, gratuit, 24h/24 et 7j/7

## EDITORIAL

**Direction de la publication :** La maire, Christine BERNOT  
**Secrétariat de mairie :** Sophie SCHNEGG, Stéphanie BERGER  
**Photographies :** Mairie

**Rédaction :** Commission communication  
**Conception, réalisation et impression :** Commune du Bez  
**Tirage :** 500 exemplaires sur papier recyclé

